Image not found or type unknown

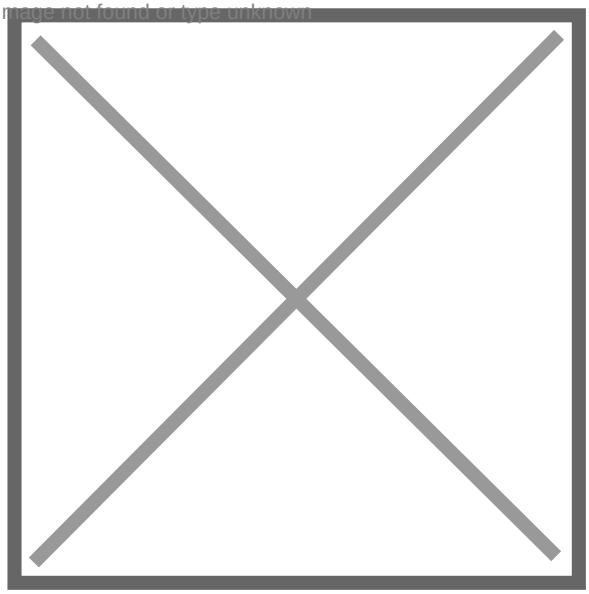

Probleme avec le pére de mon fils

Par **kinou63**, le **20/07/2009** à **19:16**

Bonjour,
J'ai un jugement qui stipule que le père de mon fils a un droit de visite et d'hébergement un week end sur deux et la moitie des vacances .Je n'ai plus aucun dialogue avec cet homme qui est agressif et menaçant a mon encontre j'ai d'ailleurs porter plainte a se sujet le 30 Mai .N'ayant pas les dates auxquels celui ci voulait prendre son fils Pendant les vacances d'été je lui ai adressé une lettre en recommande avec accusé de réception 12 jours avant le premier jour des vacances ,l'informant des dates qui me convenais ainsi que pour que mon fils ne soit pas priver un mois entier de moi et mes deux autres enfants.J'ai mis deux semaines en juillet deux semaines en aout.Je précise qu'il a bien réceptionner ma lettre j'en est eu l'accusé et que je n'ai eu aucune réponse de sa part ni aucune proposition d'autres dates!Aujourd'hui était le jour ou il devait venir chercher notre fils mais il n'est pas venu je n'ai reçu aucun coup de téléphone .Que dois je faire a qui puis je faire constater qu'il na pas exercer son droit ?Dois je me rendre a la gendarmerie?Je précise que je me tourne vers vous mon avocate étant en vacances jusqu'à mi Aout! Merci d'avance pour votre réponse .

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés